



Prime de naissance paje conge parental

Par **Sophie edsana**, le **18/02/2021** à **01:06**

Bonjour,

Enceinte de mon premier enfant j'ai déclaré ma grossesse en tant et en heure à la caf .

N'ayant toujours pas de courrier apres le confinement je decide de les appeler pour savoir pourquoi je n'avais toujours pas de retour de leurs part (numéro d'allocataires et un mot de passe) pour que je puisse me connecter sur mon compte , on me dit que suite a la crise sanitaire cela pouvait prendre du temps (appel à plusieurs reprise et toujours la meme reponse)

une fois que mon enfant est né et qu'il a plus de 2 mois je constate que je n'ai toujours rien donc je prends rdv sur place on me dit c'est parce qu'il n'ont pas eu les documents demandés qu'ils ont envoyé par la voie postal et se rendent compte qu'ils ont envoyé à la mauvaise adresse alors qu'il avait mon adresse sur ma déclaration de grossesse... bref elle dit que du coup j'ai été radié et qu'il faut que je recommence tt mon dossier .. chose faite au bout d'un mois et demi je recois du coup un rappel prime de naissance & paje .. (1800 € environ)

je me declare en congé parental, on me demande des documents à fournir, je les fournis puis au final se rendent compte qu'il manque des revenus d'imposition, je leurs renvoi puis le mois d'apres il me dise qu'il manque encore un document, mon bulletin de salaire dec 2019 , je les appel ; une technicienne me dit mais enfin je comprends pas pourquoi il vous demande ca votre dossier est a jour , et puis on a vos ressources par les impots directement donc je sais pas pourquoi on vous demande tout ca je vous débloque les fonds donc vous aurez un rappel de novembre a janvier attendez 7 à 8 jours ...

7 à 8 jours toujours rien je les rappelle et me dise c'est normal que vous avez pas le droit au congé parental vous avez pas assez cotisé... (hummm pas possible donc j'insiste) elle regarde de plus pres mon dossier et me dit ah si vous avez assez cotisé c'est juste que nous n'avons pas votre bulletin de salaire de decembre 2019 (chose que l'autre personne a pas voulu me prendre car elle estimait que ce n'était pas nécessaire) bref j'envoi et me dise que je vais avoir un rappel de 11000 € environ ...

3 jours apres donc aujourd'hui.. d'un seul coup c'est plus eux qu'il me doivent mais moi de 1900€ soit disant trop percu de la prime de naissance et paje que j'avais pas le droit car le plafond de 2018 depasse ... donc il me prennent mon rappel de congé parental 1100€ pour compenser les 1900€ de prime de naissance et paje ... la personne au téléphone dit a lon avis ils on tout refait le dossier en faisant votre dossier pour le congé parental et se sont rendu compte en meme temps qu'ils se sont trompés quand ils vous on versé la prime de naissance et paje ... (mal tombé car il prennent sur l'année 2018 pour les plafonds, l'année

ou mon conjoint a perdu son boulot donc il a eu une petite prime de licenciement qui a légèrement dépassé le plafond pour bénéficier la prime de naissance) car tt les autres années on depasse pas le plafond ...

sauf que la c'est pas moi qui a fait une fausse déclaration, je me suis pas trompé dans les déclarations car je n'ai rien modifié depuis le debut et la je me retrouve sans rien car il me prennent la totalité de mon congé parental (350€ par mois) + je leurs doit encore 780€ tout ca de leurs faute en se trompant ...

comment faire ? Je suis totalement désemparée

quel sont mes recours ? ..

Par **P.M.**, le **18/02/2021** à **08:54**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association d'alloctaires de la CAF...